

RENTRÉE DES CLASSES DE DANONE

Cadeau avec l'achat

RÈGLEMENT ABRÉGÉ

Pour participer à l'offre, vous devez être un résident légal du Canada et avoir atteint l'âge de la majorité dans votre province ou votre territoire de résidence au moment de la participation. Achetez pour 15 \$ ou plus de produits participants dans un magasin participant entre le 5 août 2023 et le 25 septembre 2023, en une ou plusieurs transactions, présentez un reçu montrant un achat admissible et recevez un ensemble de boîte à lunch et d'autocollants (« récompense ») d'une valeur de 25 \$. Récompenses disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Pour chaque soumission valide reçue pendant la promotion, Danone fera un don de 25 \$ au Club des petits déjeuners du Canada, jusqu'à concurrence de 22 500 \$. Les soumissions doivent être reçues avant le 25 septembre 2023, à 23 h 59 min 59 s, HE, conformément au règlement officiel. Nul là où la loi l'interdit, le taxe ou le restreint. Deux (2) récompenses par personne ou par ménage. Règlement officiel du programme, y compris les méthodes de soumission et la politique de confidentialité du programme, à www.legendarylunch.ca. Les récompenses ne peuvent être combinées avec aucune autre offre. Commanditaire : Danone, Inc, 33 Yonge St, #201, Toronto (Ontario) M5B 2H6.

Achetez pour quinze dollars canadiens (15 \$ CA) ou plus de produits Danone admissibles et obtenez un ensemble de boîte à lunch et d'autocollants (l'« offre »)

Conditions officielles

UN ACHAT EST NÉCESSAIRE. UN ACCÈS À INTERNET ET UN COMPTE DE COURRIEL VALIDE SONT REQUIS. Un appareil mobile peut également être utilisé pour participer. Des tarifs standard de données et de messagerie peuvent s'appliquer pour participer à l'offre par l'entremise d'un appareil mobile. Veuillez contacter votre fournisseur de services pour obtenir des informations sur les prix et les forfaits de services et les tarifs avant de participer sur un appareil mobile.

1. ACCEPTATION D'ÊTRE LÉGALEMENT LIÉ PAR LES CONDITIONS

En participant à l'offre, vous indiquez que vous avez lu les présentes conditions (les « **conditions** ») et que vous acceptez d'être légalement lié par elles.

2. ADMISSIBILITÉ

Pour participer à l'offre, vous devez être un résident légal du Canada, être situé au Canada, avoir atteint l'âge de la majorité dans votre province ou votre territoire de résidence au moment de la participation, et avoir une adresse postale valide et un compte de courriel valide. Vous ne pouvez pas participer si vous êtes un employé, un dirigeant, un administrateur, un agent ou un représentant de Danone Canada (le « **commanditaire** »), de Snipp Interactive Inc. (« **l'administrateur** ») et de leurs sociétés affiliées et apparentées (y compris, notamment, leurs sociétés mères, leurs sociétés sœurs et leurs filiales respectives), de leurs agences de publicité et de promotion ou de toute autre partie impliquée de quelque manière que ce soit dans l'élaboration ou l'administration de cette offre (collectivement, les « **parties à l'offre** »), y compris les fournisseurs de matériel ou de services liés à l'offre, ou un membre de la famille immédiate ou du ménage de l'une de ces personnes. Dans les présentes conditions, la « famille immédiate » désigne la mère, le père, les frères, les sœurs, les fils, les filles ou le conjoint légal ou de fait, quel que soit leur lieu de résidence. Les groupes, les clubs, les organisations, les entreprises et les entités commerciales et non commerciales ne peuvent pas participer.

Si le commanditaire découvre (à l'aide de toute preuve ou de toute autre information mise à sa disposition ou qu'il découvre autrement) qu'une personne a tenté d'utiliser plusieurs noms, plusieurs identités, des pseudonymes ou tout système ou programme automatisé, macro, script, robotique ou autre, ou tout autre moyen non conforme à l'interprétation par le commanditaire de la lettre et de l'esprit des présentes conditions, pour s'inscrire à cette offre, y

participer ou la perturber, cette personne pourra être disqualifiée de l'offre à l'entière discrétion du commanditaire. Le commanditaire, les parties à l'offre et chacun de leurs dirigeants, administrateurs, agents, représentants, successeurs et ayants droit respectifs (collectivement, les « **parties exonérées** ») ne sont pas responsables des soumissions tardives, perdues, mal adressées, retardées ou incomplètes (qui sont toutes nulles) et n'acceptent aucune responsabilité, quelle qu'elle soit, à leur égard.

3. L'OFFRE

Le commanditaire offre aux clients admissibles de Danone la possibilité de recevoir un (1) ensemble de boîte à lunch et d'autocollants (la « **récompense** ») à l'achat de produits participants (définis ci-dessous) d'une valeur au détail de quinze dollars canadiens (15 \$ CA) ou plus chez un détaillant canadien participant autorisé, jusqu'à épuisement des stocks, dans le cadre d'une seule ou de plusieurs transactions et pendant la période de l'offre (définie ci-dessous). Voir la section 6 pour savoir comment participer à cette offre. **Limite de deux (2) récompenses par personne ou par ménage pendant toute la période de l'offre.**

* L'[annexe A](#) des présentes conditions énumère les produits participants autorisés (selon la définition ci-dessus) (jusqu'à épuisement des stocks et dans la limite des stocks disponibles) (les « **produits participants** »).

Les achats de produits participants effectués par l'intermédiaire d'autres détaillants ou sites Web en ligne ne seront pas acceptés et ne seront pas admissibles à cette offre.

De plus, pour chaque demande valide (définie ci-dessous) reçue pendant la période de l'offre (définie ci-dessous), le commanditaire fera un don de vingt-cinq dollars canadiens (25 \$ CA) au Club des petits déjeuners du Canada (le « **don** »), sous réserve d'un maximum de vingt-deux mille cinq cents dollars canadiens (22 500 \$ CA) de dons effectués pendant la période de l'offre.

4. PÉRIODE DE L'OFFRE ET DATES CLÉS

Pour être admissibles, les achats de produits participants doivent être effectués en une seule transaction ou en plusieurs transactions entre le 5 août 2023 à 10 h, heure de l'Est (« HE ») et le 25 septembre 2023 à 23 h 59 min 59 s HE (la « **période d'achat** » ou la « **période de l'offre** »), chez un détaillant participant autorisé canadien, jusqu'à épuisement des stocks. Les demandes (telles que définies ci-dessous) doivent être soumises et reçues au plus tard le 25 septembre 2023 à 23 h 59 min 59 s, HE (la « **date de clôture de l'offre** »).

La période de l'offre (y compris la date de début et la date de fin prévues) peut être modifiée ou terminée à tout moment à l'entière discrétion du commanditaire et sans préavis.

Pour pouvoir recevoir une récompense, les achats de produits participants doivent être effectués pendant la période d'achat, jusqu'à épuisement des stocks et dans le respect total des présentes conditions. Les demandes doivent être soumises et reçues avant la date de clôture de l'offre, conformément aux présentes conditions. Les récompenses doivent être utilisées conformément aux présentes conditions et aux instructions relatives aux récompenses et conformément aux conditions du fournisseur de récompenses (définies ci-dessous).

5. COMMENT PARTICIPER

Une personne admissible peut participer à l'offre :

(A) pendant la période d'achat, en achetant des produits Danone participants (les « produits participants ») d'une valeur au détail de quinze dollars canadiens (15 \$ CA) ou plus auprès d'un détaillant canadien participant autorisé.

(B) en prenant une photo (de type png, jpeg, pdf et tiff, avec une taille de fichier maximale de 10 Mo) de la totalité du reçu de caisse applicable (cette photo étant appelée « **image du reçu de caisse** ») (remarque : les consommateurs sont encouragés à effacer toute information personnelle figurant sur le reçu de caisse, mais en s'assurant que le nom du détaillant et la date d'achat sont clairement visibles sur cette image du reçu de caisse);

(C) au plus tard à la date de fin de l'offre, en suivant l'une des méthodes de soumission énumérées ci-dessous pour soumettre l'image du reçu (chacune de ces soumissions étant une « **demande** ») :

- (i) **Visitez le site de l'offre pour le soumettre.** Visitez le site de l'offre (www.LegendaryLunch.ca OU www.lunchlegendaire.ca). Vous recevrez d'autres instructions pour télécharger l'image du reçu et vous inscrire à l'offre. Remplissez le formulaire d'inscription en saisissant des renseignements véridiques et exacts dans les champs obligatoires (notamment le prénom, le nom, l'adresse, la ville, l'État/la province, le code postal, l'adresse électronique et le numéro de téléphone). Suivez les instructions et soumettez l'image du reçu et la demande (y compris en lisant et en acceptant les conditions générales requises) et inscrivez-vous à l'offre.

L'inscription sur le site de l'offre est le seul moyen de recevoir votre récompense, qui sera envoyée par courrier postal physique 4 à 6 semaines après la date de clôture de l'offre. Sans les renseignements fournis lors de l'inscription, nous ne pouvons pas vous envoyer votre récompense.

IMPORTANT : VOUS DEVEZ CONSERVER L'ORIGINAL DE VOTRE REÇU DE CAISSE. Le commanditaire se réserve le droit de demander à une personne le reçu de vente original utilisé aux fins de cette offre à des fins de vérification supplémentaire à tout moment et pour n'importe quelle raison.

REMARQUE : Si vous avez des questions concernant votre demande soumise, veuillez visiter le site de l'offre à www.LegendaryLunch.ca OU www.lunchlegendaire.ca

6. TRAITEMENT DES SOUMISSIONS

Le traitement d'une demande prendra 48 heures à partir du moment où la demande est reçue par le commanditaire ou en son nom. Une fois votre demande traitée, vous serez informé par courriel de la réussite de la validation de votre demande ou de la raison pour laquelle votre demande n'a pas pu être traitée à ce moment-là, comme déterminé par l'administrateur de l'offre à son entière discrétion. Vous êtes responsable de vérifier l'existence d'une telle notification sur votre compte de messagerie électronique, y compris dans la boîte de réception et les dossiers de pourriel ou de courrier indésirable. Les parties exonérées n'assument aucune responsabilité relativement aux communications électroniques qui ne peuvent être livrées pour quelque raison que ce soit, y compris (notamment) à la suite de toute forme de filtrage actif ou passif de quelque nature que ce soit ou d'un espace insuffisant dans votre boîte aux lettres ou votre téléphone pour recevoir des messages de courriel, des messages textuels ou d'autres communications, et n'en sont pas responsables. Toutes les demandes et les images de reçus deviennent la propriété des parties exonérées et ne seront pas retournées. L'offre est nulle là où elle est taxée, interdite ou limitée par la loi. Les reçus obtenus par des moyens non autorisés ou des réseaux illégitimes (c'est-à-dire autrement que par l'achat de produits participants auprès des détaillants autorisés) seront nuls. Les reçus qui ne peuvent être validés pour quelque raison que ce soit seront rejetés, comme déterminé par le commanditaire à son entière discrétion. À titre d'exemple seulement (la liste n'est pas exhaustive), un reçu sera rejeté s'il : (i) ne réussit pas les mesures de détection antifraude; (ii) n'est pas autorisé, est faux ou a été obtenu de manière illégitime; (iii) contient des messages, des codes ou autres marquages non reconnus par les parties à l'offre; (iv) contient des erreurs d'impression ou autres; (v) est illisible ou vide; (vi) a été utilisé précédemment; (vii) reflète l'utilisation d'un nombre de coupons supérieur au nombre autorisé; ou (viii) est saisi ou soumis de manière incorrecte, incomplète ou frauduleuse.

7. VÉRIFICATION

La totalité des images de reçus et des participants sont sujets à vérification à tout moment et pour n'importe quelle raison. Le commanditaire se réserve le droit, à son entière discrétion, d'exiger une preuve d'identité ou d'admissibilité (sous une forme acceptable pour le commanditaire, y compris, notamment, une pièce d'identité avec photo émise par le gouvernement) : (i) afin de vérifier votre admissibilité à participer à cette Offre; (ii) afin de vérifier l'admissibilité ou la légitimité de toute image de reçu ou de toute autre information aux fins de cette Offre; ou (iii) pour toute autre raison que le commanditaire juge nécessaire, à son entière discrétion, afin de gérer cette offre conformément à son interprétation de la lettre et de l'esprit des présentes conditions. L'incapacité à fournir une telle preuve à l'entière satisfaction du commanditaire dans le délai indiqué par le commanditaire ou son administrateur, peut entraîner la disqualification à l'entière discrétion du commanditaire. La preuve de la transmission (captures d'écran, etc.), ou de la tentative de transmission d'une soumission ou de la tentative de soumission de toute communication ne constitue pas une preuve de livraison ou de réception par les ordinateurs de l'offre, l'administrateur ou le commanditaire. Le seul moyen de déterminer l'heure aux fins de la présente offre sera le ou les dispositifs de chronométrage officiels utilisés par l'administrateur.

8. DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

On prévoit actuellement qu'un total de 1 500 récompenses seront disponibles pour être distribuées dans le cadre de cette offre (la « réserve de récompenses »). Cette offre prendra fin dès que toutes les récompenses de la réserve de récompenses auront été distribuées.

Si vous êtes admissible à recevoir une récompense, celle-ci sera envoyée par courrier physique à l'adresse postale que vous avez fournie lors de votre inscription dans les quatre (4) à six (6) semaines qui suivent la date de clôture de l'offre.

Les parties exonérées n'assument aucune responsabilité pour les envois non distribuables. Les récompenses doivent être échangées conformément aux présentes conditions et à toute instruction pouvant être définie dans la récompense elle-même ou dans l'envoi postal associé à la récompense (collectivement, les « **instructions relatives à la récompense** »).

Les parties à l'offre ne sont pas responsables des récompenses ou des transmissions (selon le cas) tardives, perdues, volées, endommagées, mal adressées, irrégulières, déformées, corrompues ou non livrées (qu'elles soient envoyées par vous ou à vous), quelle qu'en soit la cause. Les parties à l'offre ne sont pas responsables (a) de toute information incomplète, incorrecte ou inexacte, qu'elle soit causée par les utilisateurs du site Web, par une falsification, un piratage ou tout équipement ou programme associé à l'offre ou utilisé dans le cadre de celle-ci, ou par toute erreur technique ou humaine (b) de toute erreur, toute omission, toute interruption, toute suppression, tout défaut, tout retard dans le fonctionnement ou la transmission, toute défaillance de la ligne de communication, tout vol ou toute destruction ou tout accès non autorisé au site Web (ou au site Web mobile), à toute altération de ceux-ci, aux récompenses ou aux transmissions (qu'ils soient envoyés par vous ou à vous) et (c) tout problème ou dysfonctionnement technique d'un réseau ou de lignes téléphoniques, de systèmes informatiques en ligne, de serveurs ou de fournisseurs, d'équipement informatique, de logiciels, de programmation ou de défaillance de courrier électronique ou de texte en raison de problèmes techniques ou de congestion du trafic sur Internet ou sur tout site Web (ou site Web mobile) ou toute combinaison de ceux-ci. Sans limiter ce qui précède, les parties à l'offre déclinent expressément toute responsabilité pour les récompenses ou autres transmissions qui ne sont pas reçues en temps voulu sous une forme non corrompue (ou qui ne sont pas reçues du tout) par le participant en raison de paramètres de filtrage ou de confidentialité pour les transmissions par courriel ou par texte ou pour toute autre raison. Les parties à l'offre déclinent également toute responsabilité pour les récompenses physiques qui sont retournées comme courrier non distribuable ou que vous n'avez pas reçues pour quelque raison que ce soit.

Tous les aspects de chaque récompense seront déterminés par le commanditaire à son entière discrétion, selon les disponibilités. Chaque récompense doit être acceptée telle qu'elle est attribuée et n'est pas transférable, cessible ou convertible en espèces (sauf avec l'autorisation spécifique du commanditaire à son entière discrétion). Aucune substitution, sauf à la discrétion du commanditaire. Le commanditaire se réserve le droit, à son entière discrétion, de remplacer une récompense ou une composante de celle-ci par un prix d'une valeur au détail égale ou supérieure, y compris, notamment, mais à son entière discrétion, un prix en espèces. Les récompenses seront uniquement attribuées à la personne dont le nom complet vérifiable et l'adresse électronique ou postale valide figurent sur le formulaire d'inscription associé à l'image du reçu en question. Vous êtes responsable de tout dommage ou de toute perte attribuable à l'utilisation d'une récompense. En participant à l'offre, vous acceptez (i) de libérer, de décharger, d'indemniser et de dégager les parties exonérées de toute responsabilité et de tout dommage pouvant découler de la participation à l'offre ou de l'acceptation, de l'utilisation, du mauvais usage ou de la possession d'une récompense. **Les limites suivantes sont imposées : Il y a une limite de deux (2) récompenses par personne ou ménage pour toute la période de l'offre.**

9. MODIFICATION OU RÉSILIATION DE L'OFFRE

Le commanditaire se réserve le droit de modifier l'offre, y compris, notamment, les conditions qui la régissent (y compris, notamment, le nombre de récompenses), à tout moment, avec ou sans préavis. La participation continue à l'offre après une telle action du commanditaire constitue l'acceptation de toute modification de l'offre, y compris les modifications des conditions, y compris, mais sans s'y limiter, le nombre de récompenses.

L'offre commence le 5 août 2023 à 10 h, HE, et se termine le 25 septembre 2023 à 23 h 59 min 59 s, HE, ou avant cette date si toutes les récompenses disponibles ont été distribuées. Le commanditaire se réserve le droit, à son entière discrétion, d'écourter, de prolonger, de suspendre, de modifier ou d'annuler l'offre (y compris la période de l'offre et les dates de début et de fin prévues) à tout moment et pour toute raison.

De plus, et sans limiter la généralité du paragraphe précédent, le commanditaire se réserve le droit, à son entière discrétion, de retirer, de modifier ou de suspendre cette offre (ou de modifier les présentes conditions) de quelque manière que ce soit, en cas de cause indépendante du contrôle raisonnable du commanditaire qui nuise au bon déroulement de cette offre comme prévu par les présentes conditions, y compris, sans s'y limiter, toute erreur, tout problème, tout virus informatique, tout bogue, toute falsification, toute intervention non autorisée, toute fraude ou toute défaillance de quelque nature que ce soit. Toute tentative de miner le fonctionnement légitime de cette offre de quelque manière que ce soit (comme déterminé par le commanditaire à son entière discrétion) peut constituer une violation des lois criminelles et civiles et si une telle tentative est faite, le commanditaire se réserve le droit de demander des recours et des dommages dans toute la mesure permise par la loi. Le commanditaire se réserve le droit, à son entière discrétion, d'annuler, de modifier ou de suspendre cette offre, ou de modifier les présentes conditions de quelque manière que ce soit, sans préavis ni obligation, en cas d'accident, d'erreur d'impression, d'erreur administrative ou de toute autre erreur de quelque nature que ce soit.

10. CONDITIONS GÉNÉRALES

Toutes les soumissions deviennent la propriété du commanditaire. Cette offre est assujettie à toutes les lois fédérales, provinciales et municipales applicables. Les décisions du commanditaire concernant tous les aspects de cette offre sont définitives et contraignantes pour tous les participants, sans droit d'appel.

TOUTE PERSONNE JUGÉE PAR LE COMMANDITAIRE COMME ÉTANT EN VIOLATION DE L'INTERPRÉTATION PAR CELUI-CI OU PAR L'ADMINISTRATEUR DE LA LETTRE OU DE L'ESPRIT DES PRÉSENTES CONDITIONS POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE DISQUALIFIÉE À TOUT MOMENT À L'ENTIÈRE DISCRÉTION DU COMMANDITAIRE OU DE L'ADMINISTRATEUR.

Le commanditaire et l'administrateur se réservent le droit, à leur entière discrétion, de disqualifier tout individu qu'ils estiment être en violation des présentes conditions. Le commanditaire et l'administrateur se réservent le droit de refuser la participation à toute personne dont l'admissibilité est remise en question, qui a été disqualifiée ou qui n'est pas admissible à participer. Le commanditaire et l'administrateur peuvent, à leur entière discrétion, disqualifier toute personne qui agit de quelque manière que ce soit pour menacer, insulter ou harceler toute personne, et annuler toutes les soumissions de cette personne.

Les parties exonérées ne seront pas responsables de : (i) toute défaillance pendant l'offre; (ii) tout dysfonctionnement technique ou autre problème de quelque nature que ce soit, y compris, notamment, ceux liés au réseau ou aux lignes téléphoniques, aux systèmes informatiques en ligne, aux serveurs, aux fournisseurs d'accès, au matériel informatique ou aux logiciels; (iii) l'impossibilité de recevoir, de saisir, d'enregistrer ou de faire fonctionner correctement toute image de reçu ou toute autre information pour quelque raison que ce soit, y compris, notamment, les problèmes techniques ou la congestion du trafic sur Internet ou sur tout site Web; (iv) toute blessure ou tout dommage causé à votre téléphone cellulaire, à votre ordinateur ou à tout autre appareil, ou à celui de toute autre personne, lié à la participation à l'offre ou en résultant; (v) toute personne identifiée de manière incorrecte ou erronée comme ayant un reçu valide ou ayant rempli les conditions d'achat; ou (vi) toute combinaison de ce qui précède.

En cas de litige concernant l'identité de la personne ayant soumis une demande ou une image de reçu, le commanditaire se réserve le droit, à son entière discrétion, de considérer que la demande ou l'image de reçu a été soumise par le titulaire autorisé du compte de l'adresse électronique soumise au moment de la soumission. Le « titulaire autorisé du compte » est défini comme la personne à qui une adresse électronique est attribuée par un fournisseur d'accès à Internet, un fournisseur de services en ligne ou une autre organisation (par exemple, une entreprise, un institut d'enseignement, etc.) chargée d'attribuer des adresses électroniques pour le domaine associé à l'adresse électronique soumise, ou un numéro de téléphone cellulaire par un opérateur cellulaire participant. Il peut vous être demandé de fournir la preuve (sous une forme acceptable pour le commanditaire et l'administrateur – y compris, notamment, une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement) qu'il est le titulaire autorisé du compte de l'adresse électronique associée à la demande ou à l'image de reçu en question.

CONFIDENTIALITÉ : En participant à cette offre, vous consentez expressément à ce que le commanditaire, l'administrateur, leurs agents et leurs représentants, stockent, transmettent et utilisent tout renseignement personnel soumis dans le but d'administrer l'offre et en accord avec la politique de confidentialité du commanditaire (disponible sur <https://www.danone.com/footer/privacy.html>). Cette section ne limite pas les autres consentements qu'une personne peut donner au commanditaire ou à d'autres en ce qui concerne la collecte, l'utilisation ou la divulgation de ses renseignements personnels.

Le commanditaire ne transmettra pas vos renseignements personnels à d'autres personnes, sauf aux tierces parties qui sont embauchées par le commanditaire pour gérer et exécuter ce programme.

En cas de divergence ou d'incohérence entre les présentes conditions et les divulgations ou autres déclarations contenues dans tout document lié à l'offre, y compris, notamment, tout point de vente, publicité télévisée, imprimée ou en ligne, ou toute instruction ou interprétation des présentes conditions donnée par tout représentant du commanditaire ou de l'administrateur, les modalités des présentes conditions prévaudront, régiront et contrôleront dans toute la mesure permise par la loi.

L'invalidité ou l'inapplicabilité d'une disposition des présentes conditions n'affectera pas la validité ou l'applicabilité de toute autre disposition. Dans l'éventualité où une disposition serait jugée invalide, inapplicable ou illégale, les présentes conditions resteront par ailleurs en vigueur et seront interprétées conformément aux conditions comme si la disposition invalide ou illégale ne figurait pas dans les présentes.

Dans toute la mesure permise par le droit applicable, tous les problèmes et toutes les questions concernant l'élaboration, la validité, l'interprétation et le caractère exécutoire des présentes conditions ou les droits et obligations des participants, du commanditaire ou de toute autre partie exonérée dans le cadre de l'offre seront régis par les lois internes de l'Ontario et du Canada et interprétés conformément à celles-ci, sans donner effet aux règles ou aux dispositions relatives au choix de la loi ou aux conflits de lois qui entraîneraient l'application des lois d'un autre territoire de compétence. Les parties consentent par la présente à la compétence exclusive des tribunaux situés dans la province de Québec, pour toute action visant à faire appliquer les présentes conditions ou à la présente offre (ou s'y rapportant d'une autre manière).

11. COMMANDITAIRE/ADMINISTRATEUR

Commanditaire : Danone Canada. 33 Yonge St, #201, Toronto (Ontario) M5B 2H6 (« **commanditaire** »)

TABLEAU A

A. Produits participants

Cliquez [ici](#) pour obtenir la liste complète des produits participants.